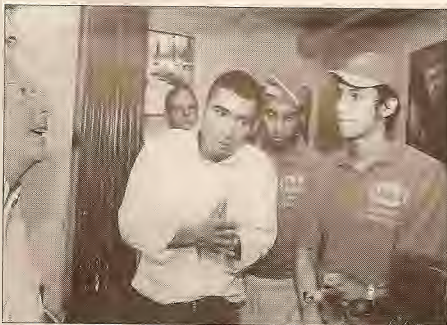


Kebab condamné à fermer : du rififi place Jean-Jaurès



Ce commerce de restauration rapide qui affichait un chiffre d'affaires de 400.000 € en 2005 a dû fermer hier, plongeant dans l'incertitude ses quatre employés. Le patron crie à l'injustice.

Gros remue-ménage hier après-midi place Jean-Jaurès à Tours : sur décision judiciaire et sous une protection policière musclée, le kebab " Nabab " a été fermé : un litige oppose le propriétaire à l'exploitant qui a été expulsé avec ses employés.

Des employés d'un restaurant kebab obligés de se changer sur le trottoir, sept policiers disposés en arc de cercle autour du commerce, deux serruriers affairés à changer des serrures sous l'oeil d'un huissier de justice; et des journalistes de la presse écrite et de la télé en plein service, le tout à une heure de grand passage : il n'en fallait pas plus pour créer un attroupe-

ment hier après-midi, vers 16 h 30, devant le 5, place Jean-Jaurès à Tours.

L'objet de ce remue-ménage, c'était la fermeture ordonnée du kebab « Nabab », un lieu de restauration rapide bien connu des Tourangeaux depuis son ouverture il y a trois ans (lire ci-dessous).

Cette fermeture était opérée par deux serruriers, missionnés par Mr Jean-Gabriel Morfoisse, huissier de justice, qui agissait en application d'une décision de la cour d'appel d'Orléans. La justice rapproche à la Sad Nabab, représentée par son gérant et fondateur Hakim Benotmane, 23 ans, plusieurs manquements au respect du contrat de bail qui le lie avec le propriétaire des lieux, la société Exis Investissement, dirigée par M. Herbreteau. Un ancien notaire bien connu sur la place de Tours qui détient un gros portefeuille immobilier dont beaucoup Me pas-de-porte situés place Jean-Jaurès.

C'est ce propriétaire qui a entamé des actions en justice envers son locataire et qui a porté



Mais la cour d'appel d'Orléans a tranché et c'est matraque à la main que les premiers policiers, des motards, se sont présentés dans le restaurant, suivis de collègues, pour faire évacuer les lieux et assurer le remplacement des serrures.

(Photos NR, Jean-François Bignon)

devant les tribunaux des litiges inhérents à une « extension d'activité non autorisée dans des lieux loués », en l'espèce, de restauration accompagnée de vente de boissons, mais aussi sur le fait d'avoir « installé des tables en terrasse en contravention avec les termes du bail, une autorisation municipale d'occupation du domaine public ne pouvant valoir avenant à la convention liant le bailleur et le locataire. »

Autre accusation : le fait d'avoir installé une cheminée

d'évacuation des fumées en utilisant les parties communes de l'immeuble dit des Arcades.

L'exploitant nie les faits reprochés

Hakim Benotmane affirme son souci de « rester dans la légalité en toutes circonstances ». Pour lui,

le propriétaire a engagé ces mesures d'expulsion « parce que j'ai refusé son offre de rachat de mon fonds de commerce qu'il a fixée à 70.000 € alors que j'avais racheté le fonds 38.000 € il y a trois ans, et que j'ai développé le chiffre d'affaires de l'ancienne sandwicherie qui était de 40.000 € par dix. Je viens de vendre l'affaire de l'avenue de Grammont trois fois plus cher que je ne l'avais achetée il y a un an. » Soit 190.000 € pour les 60.000 € déboursés en 2005.

Hakim Benotmane argue de sa

bonne foi : « Ma terrasse, que lu ville a autorisée sans problème, j'avais dû l'enlever je l'aurais fait. Je suis considéré par la chambre de commerce au même titre qu'une sandwicherie, par le code APE numéro 553.B. Mais certain.. doivent penser qu'un kebab tenu par un petit beur, à Tours, place du Palais, ça dérange... »

Ses voisins ont signé une lettre de soutien affirmant que ce commerce ne leur causait aucune nuisance.

Pascal LANDRÉ



Les serruriers, dûment requis par l'huissier de justice, ont remplacé les serrures de la porte d'entrée vitrée

La fin de la saga ' Nabab Kebab ' ?

« J'ai vendu le fonds de commerce du magasin avenue de Grammont il y a un mois pour me faire de la trésorerie en prévision des ennuis auxquels je pouvais avoir à faire face. Le magasin du Vieux-Tours ne gagne pas un euro, il s'autofinance car l'emprunt est élevé C'est celui de la place Jean-Jaurès qui était le moteur de l'entreprise. Si on me le ferme, je fermerai le Vieux-Tours et cela fera sept chômeurs de plus. »

Voilà ce que disait Hakim Benotmane hier midi, quelques heures avant l'intervention de l'huissier de justice et de la police. Celui qui affirmait encore être « en pourparlers pour développer la chaîne 'Nabab à

Grenoble, Bordeaux et Toulouse » pourrait néanmoins décider de mettre un terme à son aventure dans le kebab.

L'aventure Nabab kebab a démarré il y a trois ans à Tours. À l'époque, Hakim Benotmane, un jeune Tourangeau de 20 ans, a l'idée de développer un concept de kebab qui tranche avec les autres. Il lance une enseigne qui affiche sa différence: le look du magasin se veut clair et coloré, rouge et jaune, comme les uniformes des employés. Les règles d'hygiène sont placardées aux murs, la propreté est érigée en dogme absolu dans les lieux de restauration et les recettes sont occi-

dentalisées pour satisfaire le plus grand nombre.

Et ça marche tout de suite ! Le « Mac Do » du kebab se crée une clientèle de fidèles tous azimuts très rapidement.

Dopé par les résultats de son premier magasin, idéalement situé, Hakim Benotmane ouvre une seconde affaire en 2005, dans le Vieux-Tours, à la place du restaurant « Le Steven », puis une autre, avenue Grammont. Il lance par là même « Allô Kebab ? », le premier service de livraison de kebab à domicile. Une ambition et une réussite prometteuses qui lui valent à l'époque de passer dans les émissions « Combien

ça coûte ? » sur TEI et « Capital » sur M6.

En janvier dernier, il nous confiait : « Une affaire finance l'autre: dans quelques semaines, j'ouvre un quatrième établissement rue de Bordeaux ».

Pourtant, M. Benotmane comptait alors lancer son concept en franchise et former ses franchisés, qui lui auraient reversés des royalties. « Mon objectif est d'ouvrir une centaine de points de vente en France d'ici 2010. Le potentiel est énorme. »

Mais entre-temps ont commencé ses ennuis avec son propriétaire place du Palais...